

Rude étape

Autor(en): **Vallotton, Benjamin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **89 (1962)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-232784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RUDE ÉTAPE

Comme volent les années, de Benjamin Vallotton, tome II.

Ce deuxième volume nous décrit le vol des années de 1910 à 1920. Années tragiques, veille de guerre, guerre, lendemain de guerre. Ceux qui lisent ces pages consacrées à cette époque, qui marqua nos vies, ne les oublieront pas. Elles nous conduisent auprès des jeunes étudiants lausannois auxquels M. Vallotton enseignait la littérature française, puis, auprès des soldats rassemblés dans une caserne des fortifications de Saint-Maurice. La parole est alors aux carabiniers vaudois de landwehr qui parlent avec autant d'émotion que de franchise des événements qui ensanglantent la terre française, sans renoncer à leur humour traditionnel...

Puis l'auteur conduit ses lecteurs à Paris, à Reims, à Senlis, sur le sommet de Vieil Armand, enfin auprès de 4000 soldats français aveugles qui, en tâtonnant, apprennent le métier grâce auquel ils pourront reprendre place dans la vie. Pages poignantes où le rire tient large place car le zouave Tasseloup prodigue sa sa verve intarissable à ses camarades.

Revenus en Suisse romande, nous allons de villes en villages dont le cœur est à ce point touché que chaque aveugle reçoit de leur part une montre à sonnerie... Et nous voici une fois encore auprès des carabiniers vaudois dont c'est la dernière mobilisation, car la guerre touche à sa fin.

Avec Benjamin Vallotton, Suisses et Français revivront avec émotion les années qui ont labouré leur cœur.

Résultats du concours de novembre

... Et d'abord mille excuses ! Trois définitions verticales du « mots croisés » de novembre péchaient par inexactitudes. 1. Effet de chasseur et non « Effets » ; 3. « N'ont pas toujours toutes leurs facultés » et non « N'a pas toujours toutes ses facultés » ; 9. Refuges de bigotes et non « Refuge » de bigotes : une vraie guerre des pluriels et des singuliers comme on le voit et qui pouvaient induire les chercheurs en erreur. Mille excuses !

Dix concurrents, qui ont droit à de vives félicitations, sur une soixantaine, nous ont néanmoins adressé une grille conforme à la grille originale avec « Béret » (effet de chasseur alpin) et non « Bures ou Bires » comme l'ont mis la plupart des concurrents.

Voici la liste de ces valeureux :

Mme Berthe Anex, Gryon.

M. Michel Strickler, Lucens.

Mlle Nelly Badan, Mont-sur-Rolle.

Mme Jeanne Tavernier, Panex.

Mme Andrée Franc, Troistorrents.

M. P. Butticaz, Lausanne.

Mme Jeanne Paillard, Lausanne.

M. Charles Marguerat, Cully.

M. Isaac Rouiller, Troistorrents.

M. Henri Nicolier, Nyon.

Une dizaine de « motscroisistes » avaient également mis « Béret », mais, hélas d'autres fautes les ont éliminés : « Ss » pour « Ns », « Su » au lieu de « si », « Amis » au lieu d'« Avis », etc.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 décembre 1961, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

rms.



SPÉCIALITÉ

que tous Romands et Romandes apprécient :

LES BOUCHONS VAUDOIS

Création des confiseurs de « CHEZ NOUS »